

BULLETIN

Mises à jour des produits – Nouvelles et information

novembre 2021

Isolant PSE utilisé dans un système de toiture IKO

La norme CAN/ULC S701 régissant la fabrication de l'isolant de polystyrène expansé (PSE) recommande que la température de service lors de l'utilisation de l'isolant PSE soit entre -54°C à 75°C. Il est déconseillé d'utiliser le PSE à des températures autres que celles qui sont recommandées, car le PSE risque de devenir dimensionnellement instable au fur et à mesure que la température s'élève au-dessus de 75°C. Au Canada, pendant les mois d'été, les toitures commerciales peuvent atteindre ces températures à cause d'une combinaison de gains solaires et de températures de l'air ambiant. Le PSE posé directement sous la membrane ou sous des panneaux de recouvrement dont la résistivité thermique est insuffisante permet le transfert de chaleur à l'isolant qui peut afficher alors une température au-delà du seuil limite de 75°C. C'est la raison pour laquelle les Services techniques de IKO exigent que, en présence de telles conditions, le PSE utilisé dans tous les systèmes de toiture commerciale soit protégé des températures élevées en le recouvrant en continu de panneaux isolants IKOTherm^{MC} d'au moins 50 mm (2 po) d'épaisseur. Lorsque des panneaux isolants biseautés sont utilisés, le panneau IKOTherm doit être posé directement sur le PSE biseauté. Cette exigence est obligatoire pour tous les systèmes de toiture IKO faisant l'objet d'une garantie limitée commerciale de IKO, quelle qu'en soit la durée.

Veuillez noter qu'il n'est pas accepté d'utiliser l'isolant en EPS avec les systèmes de toiture TPO Innovi, lorsque les garanties commerciales Diamant limitées d'IKO sont demandées.

Pour plus d'information concernant le présent bulletin, veuillez communiquer avec les Services techniques de IKO.